

RECENSEMENT
des votes émis

Communes	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre d'électeurs votants d'après la feuille d'émargement	Nombre de votants (enveloppes et bulletins sans enveloppe trouvés dans les urnes)	Nombre de bulletins blancs ¹	Nombre de bulletins et enveloppes annulés	Nombre de suffrages exprimés ²					
							1	2	3	4	5
A	B	C	D	E	F	G					

¹ Depuis l'adoption de la loi n° 2014-172 du 21 février 2014, les bulletins blancs (sans mention de couleur blanche et les enveloppes vides sans bulletins) sont exclus du champ des bulletins nuls. Ils sont à présent décomptés séparément et annexés au procès-verbal sans être pris en compte dans la détermination des suffrages exprimés.

² Ce nombre correspond à la colonne D moins les colonnes E et F.

PAR DÉPARTEMENT/COLLECTIVITÉ

dans chaque commune³

NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS A CHAQUE CANDIDAT
(mentionner les nom et prénom de chaque candidat dans l'ordre figurant sur la liste arrêtée par le Conseil constitutionnel)

6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20

³ Le terme « commune » renvoie aux termes « circonscription territoriale » à Wallis-et-Futuna et « collectivité » à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

